

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
CCAS DE BADEN

Extrait du registre des délibérations
du Conseil d'administration du CCAS

Nombre d'Administrateurs

En exercice : 17
Présents : 10
Votants : 12

L'an deux mil vingt-trois, le 28 mars à 18 H 30, les membres du CCAS de Baden se sont réunis après convocation légale sur le lieu habituel des séances du Conseil d'Administration, sous la présidence de P. EVENO

Date de convocation

17/03/2023

Présents : P. EVENO, V. LE BERRIGAUD, N. CORSO, J-R JAOUEN, F. GABILLET, E. KERGOSIEN, M. LE FLOCH, B. PICAUD, E. PINOIT, M. ROBIGO

A donné procuration : N. LE MARHOLLEC à E. PINOIT, S. MULLER à M. ROBIGO

Absents excusés : J. DUBANCHET, M. HELLIVAN

Absents non excusés : S. CAMENEN, B. FALLOT, N.T HARREAU

2023 – 06 Approbation du compte de gestion pour l'année 2022 : budget CCAS

Le compte de gestion 2022 établi par le Trésorier étant identique au compte-administratif du CCAS, M. Le Président propose de l'approuver.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration déclare que le compte de gestion du CCAS dressé par le receveur municipal pour l'année 2022, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	POUR : 12
------------	----------------	-----------

Pour copie conforme,
Fait à Baden, le 29/03/2023

Pour le Président et par délégation
Valérie LE BERRIGAUD
Adjointe aux Affaires Sociales
Vice-présidente du CCAS



DEPARTEMENT DU MORBIHAN
 CCAS DE BADEN

Extrait du registre des délibérations
 du Conseil d'administration du CCAS

Nombre d'Administrateurs

En exercice : 17
 Présents : 10
 Votants : 11

L'an deux mil vingt-trois, le 28 mars à 18 H 30, les membres du CCAS de Baden se sont réunis après convocation légale sur le lieu habituel des séances du Conseil d'Administration, sous la présidence de P. EVENO

Date de convocation

17/03/2023

Présents : P. EVENO, V. LE BERRIGAUD, N. CORSO, J-R JAOUEN, F. GABILLET, E. KERGOSIEN, M. LE FLOCH, B. PICAUD, E. PINOIT, M. ROBIGO

A donné procuration : N. LE MARHOLLEC à E. PINOIT, S. MULLER à M. ROBIGO

Absents excusés : J. DUBANCHET, M. HELLIVAN

Absents non excusés : S. CAMENEN, B. FALLOT, N. THARREAU

2023 – 07 Approbation du compte administratif 2022 du CCAS

M. Le Président du CCAS nomme Mme Valérie LE BERRIGAUD, Présidente de séance.

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée les résultats du compte administratif du CCAS pour l'année 2022 qui peuvent se résumer comme suit :

Section de fonctionnement		Montant
Total des mandats émis		972 734.77 €
Total des titres émis		979 540.53 €
Résultat de l'exercice	Excédent	6 805.76 €
	Déficit	
Résultat antérieur reporté	Excédent	76 988.34€
	Déficit	
Résultat à affecter au 31/12/2022		Excédent 83 794.10 €

Section d'investissement		
Total des mandats émis		19 765.14 €
Total des titres émis		31 547.34 €
Résultat budgétaire de l'exercice	Excédent	11 782.20 €
	Déficit	
Résultat antérieur reporté	Excédent	67 743.00 €
	Déficit	
Résultat à affecter au 31/12/2022		Excédent 79 525.20 €

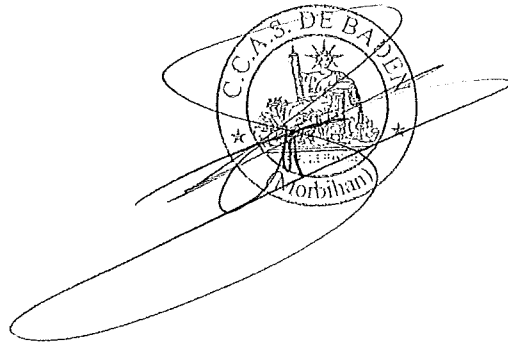
M. Le Président se retire afin de ne pas participer au vote, conformément à l'article L1612-12 du code Général des Collectivités Territoriales.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration adopte le compte administratif du CCAS pour l'année 2022.

CONTRE : 0	ABSTENTION : 2	POUR : 09
------------	----------------	-----------

Pour copie conforme,
Fait à Baden, le 04/04/2023

Patrick EVENO
Maire de Baden
Président du CCAS



DEPARTEMENT DU MORBIHAN
CCAS DE BADEN

Extrait du registre des délibérations
du Conseil d'administration du CCAS

Nombre d'Administrateurs

En exercice : 17
Présents : 10
Votants : 12

L'an deux mil vingt-trois, le 28 mars à 18 H 30, les membres du CCAS de Baden se sont réunis après convocation légale sur le lieu habituel des séances du Conseil d'Administration, sous la présidence de P. EVENO

Date de convocation

17/03/2023

Présents : P. EVENO, V. LE BERRIGAUD, N. CORSO, J-R JAOUEN, F. GABILLET, E. KERGOSIEN, M. LE FLOCH, B. PICAUD, E. PINOIT, M. ROBIGO

A donné procuration : N. LE MARHOLLEC à E. PINOIT, S. MULLER à M. ROBIGO

Absents excusés : J. DUBANCHET, M. HELLIVAN

Absents non excusés : S. CAMENEN, B. FALLOT, N. THARREAU

2023 – 08 Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 : budget CCAS

M. Le Président du CCAS rappelle à l'assemblée qu'elle doit se prononcer sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2022 du budget du CCAS.

La situation peut se résumer ainsi :

Résultat de fonctionnement du CCAS à affecter au 31/12/2022	83 794.10 €
Besoin de financement de la section d'investissement	0


En conséquence, M. Le Président propose l'affectation du résultat de la section fonctionnement comme suit :


En section de fonctionnement report à nouveau Année 2023	83 794.10 €
Au financement de la section d'investissement	0

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration adopte l'affectation du résultat pour le budget du CCAS tel qu'inscrit ci-dessus.

CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	POUR : 12
------------	----------------	-----------

Pour copie conforme,
Fait à Baden, le 29/03/2023


Marie LE BERRIGAUD
Présidente aux Affaires Sociales
Présidente du CCAS



DEPARTEMENT DU MORBIHAN
CCAS DE BADEN

Extrait du registre des délibérations
du Conseil d'administration du CCAS

Nombre d'Administrateurs

En exercice : 17
Présents : 10
Votants : 12

L'an deux mil vingt-trois, le 28 mars à 18 H 30, les membres du CCAS de Baden se sont réunis après convocation légale sur le lieu habituel des séances du Conseil d'Administration, sous la présidence de P. EVENO

Date de convocation

17/03/2023

Présents : P. EVENO, V. LE BERRIGAUD, N. CORSO, J-R JAOUEN, F. GABILLET, E. KERGOSIEN, M. LE FLOCH, B. PICAUD, E. PINOIT, M. ROBIGO

A donné procuration : N. LE MARHOLLEC à E. PINOIT, S. MULLER à M. ROBIGO

Absents excusés : J. DUBANCHET, M. HELLIVAN

Absents non excusés : S. CAMENEN, B. FALLOT, N. THARREAU

2023 – 09 Budget prévisionnel 2023 du CCAS

Le budget primitif du CCAS pour l'année 2023 est présenté aux membres du conseil d'administration.

Il s'établit comme suit :

Section de fonctionnement	Dépenses	1 069 270.60 €
	Recettes	1 069 270.60 €
Section d'investissement	Dépenses	88 508.61 €
	Recettes	88 508.61 €

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration adopte le budget prévisionnel du CCAS pour l'année 2023.

CONTRE : 0	ABSTENTION : 2	POUR : 10
------------	----------------	-----------

Pour copie conforme,
Fait à Baden, le 29/03/2023



Pour le Président et par délégation
Béatrice LE BERRIGAUD
Adjointe aux Affaires Sociales
Vice-présidente du CCAS

[Signature]